

COMMUNIQUE DE PRESSE

Découvrez les lauréats des « Fibres d'or » !

Libramont, le 7 mai 2021 – Quatre entreprises wallonnes viennent d'être mises à l'honneur pour leur engagement dans le développement de la filière bois wallonne. Elles se sont vu décerner une prestigieuse Fibre d'or en marge des traditionnelles Rencontres Filière Bois. Au total, 14 nominés concourraient dans les catégories innovation procédé, innovation produit, jeune entrepreneur et formation. Les Fibres d'or expriment ainsi la vitalité de la filière wallonne du bois !

Innovation Procédé

La Fibre d'or de l'innovation procédé est octroyée à une entreprise wallonne qui a transféré ou développé une technique innovante en Wallonie. Cette technique peut contribuer de façon majeure à l'essor de l'emploi du bois. Son transfert ou son développement s'est réalisé dans le respect des 3 piliers fondamentaux et indissociables du développement durable : économique, social et environnemental. L'innovation procédé peut être étendue aux activités de services, à l'organisation et au marketing.

Le lauréat est l'entreprise Timbtrack (Rhisnes), récompensée pour le développement d'un scanner dendrométrique. Grâce à des technologies laser, d'imagerie et de géolocalisation de pointe, cet outil numérique relève les paramètres sylvicoles essentiels à une gestion forestière précise et durable (hauteur, circonférence, qualité, position GPS etc.). L'ensemble des données collectées est ensuite automatiquement traité par une plateforme de gestion dédiée.

Les quatre autres nominés étaient :

- **Durwood**, pour le développement de solutions de remplacement à la créosote dans la préservation du bois.
- **Hoffmann Frères**, pour l'intégration de son poste de contrôle qualité automatisé au sein de la chaîne de production.
- **ITS Energy**, pour la production de charbon de bois à partir d'essences de bois wallonnes dans une logique de circuits courts.
- **Prefabois**, pour la préfabrication en usine, l'usage de grumes par robots et le recours à une usine mobile lors de la fabrication du carport solaire de Pairi Daiza.

Innovation Produit

La distinction entre une innovation procédé et une innovation produit n'est pas toujours aisée. En effet, le développement d'un procédé peut mener à la fabrication d'un nouveau produit et un produit peut mener à la mise en place d'un nouveau procédé ! Toutefois, il s'agit, pour cette Fibre d'or de l'innovation produit, de récompenser une entreprise qui a mis au point ou distribué un produit novateur à base de bois ou favorisant l'usage du bois.

Le lauréat est l'entreprise Stabilame (Mariembourg), pour son mur en CLT « Stabigreen », cloué avec des clous en bois compressé. Cette alternative plus durable et naturelle que des parois clouées avec des clous en acier permet d'obtenir un élément structural entièrement biosourcé, ce qui facilite également la déconstruction et la réutilisation des murs en fin de vie.

Les quatre autres nominés étaient :

- **Chimsco**, pour sa poutre bois-métal « Posi » extrêmement légère et résistante.
- **Depro Profiles**, pour sa gamme « Hydro » d'accessoires de revêtement de sol adaptée aux conditions humides.
- **Mathy by Bols**, pour sa gamme de mobilier « Asymetry » développée selon les principes de l'économie circulaire.
- **Unilin**, pour son panneau MDF « Fibrilux MR Black Super Matt » coloré en noir dans la masse avec un revêtement de finition super mat sur les deux faces.

Jeune entrepreneur

C'est l'âge qui constitue ici le critère de sélection, et non l'ancienneté dans la filière bois. Seuls les entrepreneurs de moins de 40 ans sont éligibles dans cette catégorie. L'objectif de la Fibre d'or du jeune entrepreneur est avant tout de mettre en lumière l'audace et l'enthousiasme d'entrepreneurs qui se sont engagés tôt dans un secteur de la filière bois.

Le lauréat est François Amorison, gérant de **Durwood** (Leuze-en-Hainaut). Lancée il y a 4 ans, l'entreprise compte aujourd'hui 7 personnes et est active dans le développement de solutions de remplacement à la créosote pour la préservation du bois, ce traitement étant devenu interdit dans la plupart des pays européens et bientôt également en Belgique.

Les deux autres nominés étaient :

- **Sébastien Bauwens, Christophe Burton, Martin Giaux, Gilles Lacroix et François Lehaire**, gérants de **Ter-Consult**, bureau d'études qui développe et utilise de nouvelles technologies au service de l'arbre, des forêts et de l'environnement.
- **Romain De Smedt**, gérant de **De Smedt Bois**, actif dans la production de bois de chauffage et la distribution de combustibles bois et de palettes.

Formation

La formation est un aspect essentiel pour croître dans un marché en constante évolution : former son personnel pour le faire progresser, pour acquérir de nouveaux équipements, pour développer de nouveaux produits. La Fibre d'or récompense l'entreprise qui a accordé le plus d'attention à la formation de son personnel au cours des 2 dernières années, quelle que soit la taille de l'entreprise !

Le lauréat est l'entreprise Chimsco (Ciney), spécialiste de la construction bois, pour l'organisation de formations, de séminaires, de séances de coaching et d'activités de team building.

Portrait des nominés

Une vidéo de présentation de tous les nominés est disponible sur la chaîne YouTube des Rencontres Filière Bois, à l'adresse https://www.youtube.com/channel/UCwq_8JydsMcK2J5BCowrO9Q.

A propos de la Fibre d'or

Le trophée de la Fibre d'or représente un fragment de cellule de bois, plus précisément de douglas, grossi 650 fois. Il a été fabriqué par impression 3D en acier inoxydable recouvert d'une microcouche d'or. Le recours à la fabrication additive contraste avec la transformation du bois en général, qui est un prototype de fabrication soustractive, par enlèvement de matière. La fibre d'or est un fragment de cellule. Le terme cellule appartient au domaine naturel ; il évoque le métabolisme et la physiologie. Le terme fibre par contre appartient plutôt au domaine artificiel ; il évoque la fabrication, la performance mécanique associée à la légèreté. Dès lors, par ce qu'il représente puis par son nom, ce trophée constitue une forme de trait d'union entre les deux états successifs du bois qui mobilisent toute une filière : la matière vivante puis le matériau. Et, pour témoigner de la richesse des ressources naturelles dont dispose la Wallonie, son socle a été réalisé en marbre noir de Mazy en collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine et Pierres et Marbres de Wallonie.

A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.

A propos des Rencontres Filière Bois

Les Rencontres Filière Bois sont organisées collégalement par l'ensemble des composantes de la filière bois, publiques et privées, et rassemblent chaque année plus de 300 participants. Elles poursuivent un double objectif. Elles contribuent d'une part à combler le déficit en matière de communication dont pâtit la filière et participent d'autre part, en rassemblant les professionnels de la forêt et du bois, au décloisonnement entre les sous-secteurs dont la filière est constituée, ainsi qu'à l'harmonisation des points de vue.

